Fiche Technique

Insecticides **Réf: A08519**

Insectifuge 150 ML

Testé par l'Institut de Médecine Tropicale.
Produit de qualité cosmétique.
Contient 40% de DEET dans le produit actif.
Assure une protection d'environ 8 heures contre les piqûres de : moustiques, mouches, taons, aoûtats, cousins, puces, poux et insectes tropicaux dans les zones endémiques.

Ce produit agit en bloquant les voies respiratoires des insectes lorsqu'ils se trouvent à moins de 20 cm de la surface traitée.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT
Boîtier fer blanc diamètre 52 mm / Hauteur 105 mm.
Volume nominal : 210 ml / Volume net : 150 ml.
Carton de 12 aérosols

MODE D'EMPLOI

Agiter avant l'emploi.
Pulvériser à 15 cm de la peau. Appliquer sur les parties découvertes du corps, les bras, les jambes. Pour le visage, pulvériser sur un mouchoir. Renouveler l'application toutes les six heures si nécessaire. Pour repousser les poux en période de risque de contamination, vaporiser uniformément sur la chevelure, laisser sécher. Traiter aussi les objets susceptibles de véhiculer les parasites : écharpes, bonnets, cols de blousons, anoraks, casques, baladeurs… Éviter le contact avec les yeux et les muqueuses.

APPLICATION

Protection idéale lors de tous vos voyages en famille ou professionnels. Idéal pour les pêcheurs, campeurs, chasseurs en marécages, promeneurs, cyclistes…

Consulter la Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple demande

Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle 27/01/2014

www.sico.net
sico.commercial@sico.net
+33 (0)4 76 50 85 50
S.I.C.O s.a.
société industrielle de conditionnement optimisé

SARL AU CAPITAL DE 2 700 000 EUROS - R.C. GRENOBLE 57 B 150 - C.C.P. GRENOBLE 48946 K - SIRET 697 320 539 00045 - APE 8292 Z - N° TVA CEE : FR 71 697 320 539